



# L. J. P. n° 6

## Lettre Interne du Patrimoine

Moirans le 16 novembre 2007

Bien Chers Adhérents,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de notre dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 12 Octobre 2007.

L'ensemble des membres du conseil était présent à l'exception de Bernadette Chateigner, Jeanine Bertrand, Jeanine Berthelet, et Gérard France, excusés.

**Point 1** – La soirée 6 jours de Grenoble est programmée pour le 30 Octobre prochain. Les places disponibles sont à ce jour toutes réservées.

**Point 2** - Autoguide du patrimoine public de Moirans

Il est maintenant réalisé et vous avez pu l'apprécier avec l'exemplaire qui vous a été envoyé ainsi que « Le château de la grille à Moirans ».

Malgré quelques imperfections, ils rencontrent un franc succès et Gérard Liot félicite et remercie l'ensemble des membres ayant participé à l'élaboration de ces deux documents.

En sa qualité de Président, Gérard LIOT a reçu plus de 400 marques de sympathie, félicitations et remerciements sous forme d'appels téléphoniques, de mails et de lettres, ci-joints quelques exemples significatifs.

Toulouse, le 19 septembre 2007,  
« Merci cher Monsieur pour les brochures que je viens de recevoir ce jour.  
Mes enfants vont ainsi avoir un souvenir de cette propriété familiale que j'ai bien connu dans ma jeunesse en allant rendre visite aux tantes.  
Bien cordialement, Béatrice de Laportalère »

Brunoy, le 17 septembre 2007  
« Bonjour M. Liot,  
J'ai bien reçu votre courrier contenant les deux plaquettes éditées par votre Association, et vous en remerciez vivement. » Moirans de Tout Temps » signe deux documents fort intéressants et d'une belle mise en pages qui participent à la diffusion de la connaissance de l'histoire de la ville et des ses illustres habitants.  
Toutes mes félicitations ! Vous voudrez bien les transmettre également aux personnes de l'Association qui ont oeuvré à ces résultats et que j'ai connu lors de nos visites respectives à Moirans et à Brunoy.  
Bien cordialement. » Jean-François Bertina

Bonjour,

C'est avec attention que j'ai parcouru votre guide sur le patrimoine de Moirans. Très synthétique et accessible ce document donnera j'en suis sur envie aux Moirannais et aux touristes de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine, et de porter un autre regard sur des monuments qui participent à leur quotidien.

J'ai testé le parcours, les travaux en cours ne facilitent pas la découverte mais ils sont pour certains témoins d'actions de sauvegardes et de rénovations importantes ce qui reste globalement très positif.

J'ai noté (dixit nos rencontres précédentes) que ce circuit sera complété ultérieurement d'une signalétique in situ. J'espère que le pays voironnais pourra vous soutenir dans le cadre du futur Pays d'art et d'histoire. Il sera alors intéressant de réfléchir à une homogénéisation des supports et des informations communiquées à l'échelle du territoire et plus particulièrement au sein même des vieux bourgs.

Juste une petite remarque : il aurait été intéressant de faire mention (à découvrir à proximité) dans ce document les circuits historiques existant à proximité comme par exemple ceux de Voreppe et Tullins, comme témoignages de l'intérêt patrimonial des vieux bourgs du PV mais aussi du rôle prépondérant des associations patrimoniales, comme la votre, qui avec le soutien des communes peuvent concilier préservation, valorisation et animation du patrimoine.

Nous aurons l'occasion d'en rediscuter lors d'une prochaine réunion programmée par la maison de Pays qui souhaite conduire sur 2008 des actions sur le thème de l'archéologie en Pays Voironnais.

Très cordialement

Nathalie Ageron

### **Point 3 - Manifestation – fête des adhérents sous l'égide de « la châtaigne »**

Sous réserve d'obtenir les autorisations, elle est fixée au samedi 27 Octobre sur l'ancien parking EDF de St Jacques.

En définitive, compte-tenu du délai trop court pour l'organisation de cette fête, elle a été annulée et a fait l'objet d'une information par courrier.

(lettre du 15 octobre 2007).

### **Point 4 – Questions diverses**

Il est demandé au Président de faire un compte-rendu plus précis sur ses différentes interventions auprès des services de la commune concernant les travaux effectués sur le patrimoine.

- le 17 octobre – rencontre avec les responsables des services techniques de la ville

- Le 26 octobre – convocation à une réunion par M. Adriano Ferrato (Adjoint aux Travaux) – Etaient présentes les associations suivantes – Mieux Vivre à Moirans, Culture et Vie et MTT ;

Ces entretiens ont fait l'objet de notre part des interventions ci-dessous relatées.

**Les Cordeliers** – MTT demande que les panneaux de protection des fresques sur le passage des visiteurs soient déposés et remplacés par des équivalents identiques à la fresque côté maison de retraite – pas de réponse !

**L'Eglise St Pierre** – La deuxième tranche des travaux devrait être terminée pour la fin de l'année 2007.

Cependant, le mur prolongeant l'église (côté rue de Stalingrad) présente un risque important d'écroulement – Par mesure de sécurité, la Mairie projette tout simplement d'en réduire la hauteur voire de le supprimer. Gérard LIOT soulève la question d'autorisation des bâtiments de France ainsi que l'architecte en chef des bâtiments classés. De ce fait et par la voix de M. Hernandez, il nous est indiqué que les autorisations seront demandées.

Georges Chavance propose la confection des contre-forts comme cela devait exister autrefois.

MTT souhaite participer aux choix lors de la rénovation du parvis et de la porte d'entrée de l'église. Ceci fera l'objet d'une décision en 2008-2009 (M. Ferrato).

A titre d'information le coût des travaux se monte à ce jour pour le château et ses abords : 3 104 60 € dont une participation du Conseil Général de l'Isère : 425 000 €.

Le Conseil Général de l'Isère a financé à hauteur de 1 452 000 € les travaux patrimoniaux et les aménagements de la commune de 2001 à 2006.





## Le Château

Escaliers en bois supprimés – réponse de la commune – « pour cause de sécurité, coupe-feu et meilleure fonctionnalité » !

Parquets – MTT fait remarquer qu'un des parquets a été endommagé par la pause de ciment. Une lettre a été adressée par la commune à l'entreprise concernée pour la remise en état.

Fenêtres – MTT rappelle l'accord pris en 2006 pour que les fenêtres posées correspondent au style XVIII<sup>e</sup> comme elles le sont au 1er étage – M. Ferrato prend acte et donne son accord. MTT regrette que les fenêtres et volets en bois aient été supprimés et remplacés par d'autres matériaux modernes.

Sol du RDC – Les parquets initiaux ont été enlevés (MTT le regrette) – Le sol actuellement est un béton brut et nous avons demandé le revêtement prévu – Il sera posé un sol souple (plastique !)

Abords du château – côté route ou grille

MTT demande que le parvis actuellement en goudron noir face l'objet d'un revêtement plus digne. Cette observation sera prise en compte.

L'auberge des Frères Pâris – MTT souhaite connaître le devenir de cette partie du château et le calendrier des travaux. La Mairie nous informe que la cave sous l'auberge fera l'objet d'une demande pour l'utilisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Les travaux pourraient débuter en 2009 -2010 suivant les budgets !

Nous avons demandé qu'une signalisation soit posée sur la porte de l'auberge afin d'informer le visiteur. Accord de M. Ferrato.

La grande salle du 1er étage se dénommera « Abel de Luppé » sur proposition de M. Ferrato

MTT demande que les 2 panneaux de signalisation (parking handicapé) soient déplacés sur le mur mitoyen de l'école privée – Ces panneaux se trouvent actuellement au milieu du parking face au château !

Sur proposition de l'Adjoint aux travaux, ces panneaux seront déposés et remplacés par un marquage au sol.

Aménagement du parking aux abords du château  
(voir LIP n° 5 et photo)

Un courrier commun aux 3 associations a été adressé le 27 Juillet 2007 et relance de MTT du 16 octobre 2007.

Nous demandons avec fermeté que le local technique en verrière construit dans l'angle de la cour devant le mur pignon de l'église des Cordeliers soit déplacé en limite de la propriété le long du passage piétonnier. Pas de réponse à nos deux courriers (!)

Les responsables techniques nous ont indiqué que diverses possibilités ont été étudiées mais aucune à ce jour retenue car ne donnant satisfaction et nous pouvons craindre et être atterré que cette verrière subsiste !!!

M. Hernandez suggère de créer un aménagement paysagé et d'un crépi identique au mur du passage.





## La tannerie

Rappel succinct des faits

MTT s'était battue en son temps pour que le toit soit remplacé en partie à l'identique et surtout pour que le projet ne comporte pas de dalle en béton (voir compte rendu de l'époque et lettre de vœux de l'année 2007.

Les travaux ont débuté au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2007.

L'entrepreneur a démonté l'ensemble du toit et avant d'effectuer les travaux prévus pour la dalle, s'est aperçu après avoir, à sa demande, effectué un sondage des sols, que le bâtiment n'avait pas de fondations.

La mairie décide donc de remplacer la dalle béton prévue, par une solution structure bois ( !!!!!) Imaginez notre satisfaction.

### Questions diverses

- Lors de la visite du patrimoine, un adhérent a fait remarquer que les grilles d'évacuation des eaux pluviales présente un caractère de dangerosité pour le piéton ou cycliste car les grilles sont positionnées dans le sens de la circulation.

Cette observation a été prise en compte et les services techniques feront le nécessaire.

- Pour ce qui est des passages avec poussette, une réunion est envisagée et les lieux à problèmes seront étudiés cas par cas.



### INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

- La prochaine assemblée générale est programmée pour le Samedi 12 janvier 2008 – Salle Miro. Une convocation vous sera adressée en temps utile.

- Une réunion est programmée le 26 Novembre 2007 (salle Mont Blanc) avec « la Maison du Pays et d'Histoire de Charavines » à Moirans, afin de débattre d'un projet culturel 2008. Les membres du bureau y sont conviés.

*Bien cordialement à vous tous,*

*le Président Gérard LIOT*

*le Secrétaire Yves Berthelet*

Rendez service à votre association, après avoir lu la Lettre Interne du Patrimoine, donnez-la à vos amis